

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 novembre 2022**  
~~~~~

**PROJET MANGA**  
**UN SEMESTRE AU CŒUR DE LA CULTURE JAPONAISE.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 novembre 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 10 novembre 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Jean-Claude CROS, M. Christian VILOING, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, Mme Catherine GIL suppléant de M. Claude CARCELLER, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Olivier SERVEL à M. Marcel CHRISTOL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Chantal DUMAS à Mme Roxane MARC, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, M. Pascal DELIEUZE à M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Jean-Luc DARMANIN à Mme Monique GIBERT.

Excusés

Mme Jocelyne KUZNIAK.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Quorum : 25 Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ	Présents : 37	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
------------------------------------------------------------	---------------	--------------	--------------------------------------------------------------------

*Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.*

*Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.*

*VU l'arrêté préfectoral n°2021-1-439 en date du 3 mai 2021 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH), en particulier sa compétence supplémentaire en matière d'actions en faveur de la jeunesse ;*

**CONSIDERANT** que la culture Manga est en expansion permanente depuis les années 90, de sorte qu'à ce jour, 40% des bandes dessinées vendues en France en 2021 sont des Mangas,

**CONSIDERANT** que le projet s'adresse en premier lieu aux jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le territoire de la Vallée de l'Hérault (entre 100 et 500 jeunes), mais au-delà de cela, un public plus large peut-être intéressé et prendre part à certains événements prévus,

**CONSIDERANT** que de multiples actions sont prévues dans le cadre de ce projet sur le premier semestre 2023 sur tout le territoire en essayant d'impacter un public large,

**CONSIDERANT** que plusieurs services de la CCVH ainsi que des partenaires communaux, associatifs et privés seront amenés à intervenir,

**CONSIDERANT** la planification suivante :

- projet de dessins mangas et rédactions de Haïku (poésie nippone) en lien avec les enseignants des collèges du territoire. Exposition prévue sur la fin d'année scolaire.

- soirée diffusion manga au Sonambule ouverte à tous.

- Concours Cosplay (loisir qui consiste à jouer le rôle d'un personnage de fiction en imitant son costume, ses cheveux et son maquillage) ouvert à tous avec atelier photo pour les jeunes des ALSH ados et exposition photo.

- soirée jeux (manga, japon) avec Homo Ludens à l'Alternateur.

- ateliers découverte manga et culture japonaise avec le réseau de lecture publique et les bibliothèques en lien avec les ALSH.

- rencontre avec des mangakas (auteurs de mangas) et auteurs jeunesse locaux en lien avec les librairies du territoire.

- soirée thématique Japon avec défilé Cosplay + Exposition + Concert + émission de radio.

CONSIDERANT qu'afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet dont le budget total s'élève à 5580 euros, des subventions vont être demandées au département et à la CAF selon le plan de financement présenté en annexe,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

### DÉCIDE

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'approuver le projet de plan de financement présenté en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financeurs pour les demandes de subventions, dans la limite de 80% de financement,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin, et sans augmentation de la dépense pour la Communauté de communes, les plans de financement prévisionnel ainsi présentés,
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 3040  
Publication le 22/11/2022  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 22/11/2022  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20221121-9814-DE-1-1  
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président  
de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

## Plan de financement prévisionnel PROJET MANGA

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
POSTES	MONTANT TTC	TAUX	FINANCEURS	MONTANT TTC	TAUX
Alimentation (-goûter atelier photo, défilé CosPlay, auteurs invités)	250 €	4%	Département de l'Hérault	2 232 €	40%
Fournitures de petit équipement clés USB	100 €	2%	CAF	2 232 €	40%
Fournitures administratives papier photo pour expo portraits CosPlay	30 €	1%			
contrats de prestations de services (atelier photo et soirée jeux)	1 750 €	31%			
réception inauguration	1 000 €	18%			
participation billetterie cinéma nuit du Manga	2 450 €	44%			
			<b>PART FINANCEURS</b>	<b>4 464 €</b>	<b>80%</b>
			<b>PART AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 116 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>5 580,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>5 580,00 €</b>	<b>100%</b>